



Voeux du Maire

*En raison de la situation sanitaire,
la cérémonie des voeux du Maire n'aura pas lieu.*

*Nous ne pourrons pas non plus fêter
l'entrée dans la citoyenneté
des jeunes qui atteindront leur majorité en 2021.*



EDITORIAL

Bonjour à toutes et à tous

Que dire pour 2021 ? Je vous ai souhaité une bonne année 2020 et mes vœux n'ont pas été satisfaits : il n'était pas imaginable de voir une année comme celle que nous venons de vivre.

La situation est difficile pour beaucoup et l'inquiétude est grande. Il faut donc que les responsables publics soient au travail pour que notre organisation sociale et politique montre sa capacité à soutenir et accompagner chacun de nous dans sa santé, son travail, sa vie familiale et sociale.

Les élus municipaux de Vinezac sont présents à leurs postes de Conseillers, d'Adjoints et de Maire. Par chance, et par sa nature résidentielle et dispersée, la commune de Vinezac résiste à un impact sévère de la pandémie. L'Ehpad du Chalendas n'a pas vécu de situation hors contrôle. Je salue le travail et le dévouement de l'association Béthanie et de son personnel.

L'école communale est organisée au mieux. Les élèves, les enseignants, les personnels communaux et les parents participent avec conscience à l'application du protocole sanitaire dont nous espérons l'efficacité et la pertinence.

Si certains d'entre nous sont pour le moins circonspects devant cette situation inédite, je constate que l'attitude de la majorité permet d'éviter la progression de l'épidémie, dans l'attente d'une décrue qui ne viendra que si le virus disparaît ou est bloqué par un vaccin. Mes collègues hospitaliers vivent une situation difficile qu'ils n'ont JAMAIS connue. Pour soulager le système hospitalier, c'est un ensemble de comportements de bon sens qui doivent primer : pour freiner une épidémie, il faut limiter les déplacements et les contacts et prendre le traitement adapté. Pour un virus, le traitement, c'est la vaccination, ou le temps qui passe... si on arrive à le passer.

La Mairie de Vinezac prend sa part de la démarche. Nous sommes organisés au mieux pour votre service. Le Conseil municipal travaille à son programme. Les dossiers s'ouvrent et progressent. Certains nous désespèrent - je pense à la restauration de l'église et à la lenteur de notre partenaire obligé pour ce monument historique - et d'autres nous enthousiasment, comme le nouveau projet Alimentation, pour lequel les Vinezacois auront leur mot à dire. Il faut dire cependant que les discussions sont bien difficiles à organiser. Vous lirez les articles présents dans ce journal sur les divers dossiers. Je salue et remercie le personnel communal. Par sa présence et sa disponibilité, il nous permet de mettre en œuvre nos décisions de manière efficace. Aucun d'eux ne manque à l'appel et je m'en réjouis, pour eux et pour vous.

Pour 2021, je souhaite à tous de trouver les ressources morales et matérielles pour construire une année agréable et favorable aux projets de chacun. Nous avons à faire ensemble un bout de chemin. Je vous invite à vous impliquer dans la vie collective de notre commune. Vinezac ne vaut que par les Vinezacois. La commune et les associations sont les premiers maillons de notre organisation sociale. Ils sont souvent les plus méconnus et ignorés.

La Mairie est à notre service, elle ne peut pas tout, mais, dans tous les cas, ce qu'elle peut, elle le fait.

Bonne année 2021 à toutes et à tous !

André Laurent

L'épicerie-bar

L'épicerie-bar Chez François a fermé ses portes le 31 décembre 2020.

François Bichon avait manifesté son intention de cesser son activité. La Mairie, propriétaire des murs, a choisi de mettre fin au contrat administratif qui la liait à la société Chez François à la date anniversaire de ce contrat. Le préavis courait depuis le mois de juin 2020.

François a tenu ce commerce pendant dix ans. Durant tout ce temps, il a tissé des liens avec sa clientèle et, si quitter son activité est pour lui un choix assumé de tourner la page, il était aussi inquiet de voir le service s'arrêter. Aussi, a-t-il été rassuré de voir des Vinezacois candidater pour la gestion du fonds. C'est Candy Inselin qui gèrera le Café-épicerie du château.

La Mairie a choisi de continuer à affecter ce local à une activité de café-épicerie. Il s'agit du dernier et seul commerce de ce type dans le centre-bourg de Vinezac. Il nous semble donc important d'en assurer la pérennité. Un nouveau mode de gestion sera mis en place : la location-gérance. C'est-à-dire que la commune est propriétaire, et des murs, et du fonds. Le commerce se voit équipé par du matériel communal (en partie racheté à la société Chez François). Le tout est loué au gérant qui a la charge d'exploiter le commerce pour son compte.

Des travaux de rénovation seront en cours sur la période de janvier et février 2021. Si tout se passe bien, le commerce ouvrira ses portes en mars. Nous y trouverons les services habituels, assurés par la présence de Candy Inselin.

Pendant cette période de fermeture, la Mairie, par le biais du CCAS, sera à l'écoute des personnes qui auraient des difficultés pour se ravitailler en épicerie et produits de première nécessité. N'hésitez pas à prendre contact par le biais du secrétariat de mairie.

André Laurent

Une vie de chien !

On me fait de nombreuses remarques sur la présence de chiens sur la voie publique et surtout de chiens menaçants. Certains sont même mordeurs ou commettent des dégâts dans les basses-cours : n'oublions pas que cela est considéré comme délit et qualifié juridiquement comme tel. Pour ceux qui sont victimes de ces agissements, une plainte peut être déposée à la gendarmerie.

Je vous rappelle que posséder un animal engage la responsabilité du propriétaire. Quelle qu'en soit la raison, le préjudice subi doit être réparé. S'il s'agit de morsures, c'est le délit de coups et blessures qui pourrait être retenu.

Tous les chiens doivent être gardés dans les limites de propriété, empêchés de sortir par quelque moyen que ce soit. Cette clôture doit être adaptée à la taille du ou des chiens. Si ceux-ci sortent de ces limites, ils doivent être tenus en laisse.

J'encourage les propriétaires de chiens à prendre contact avec des professionnels ou des associations qui les aideront à éduquer leur animal. En effet, un chien s'éduque et doit apprendre à obéir strictement aux ordres de son maître.

Vous trouverez sur le site municipal l'arrêté préfectoral fixant la liste des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux ou susceptibles de l'être (www.vinezac.fr : Mairie/Services publics – Actualités).

André Laurent



Travaux, Voirie et Urbanisme



En ce début d'année, l'équipe communale finalise les projets prévus sur le budget 2019-2020 qui avaient pris du retard en raison des événements sanitaires, et travaille sur les dossiers pour les projets annoncés pour le mandat.



Les travaux de l'entrée nord du bourg sont terminés. Ils permettent la sécurisation de l'accès piéton jusqu'à l'école dans la mesure des possibilités offertes par la largeur de la voie. L'objectif premier consiste à diminuer la vitesse des véhicules, et rendre plus visibles les piétons. Ces travaux ont comporté le positionnement d'une chicane éclairée au niveau de la croix des Lauzes, l'aménagement d'un cheminement piéton également éclairé, la pose des ralentisseurs sur la chaussée. La croix et son socle restaurés ont été replacés à peu de mètres de la position initiale.

L'aménagement du parvis de la salle Alain Rouvière est également presque terminé. Il reste à le végétaliser et à poser un garde-corps côté ouest. Ce garde-corps sera réalisé et installé par les employés communaux pour diminuer le coût de cette opération. Cet aménagement est envisagé comme un complément, un prolongement de la salle, qui pourra permettre des activités extérieures. Tout proches, ont été installés les WC automatiques avec l'accueil camping. Le Département pour les toilettes, et la Région pour les deux opérations ont été parties prenantes quant à l'aspect financier.



En parallèle, le chauffage au gaz, coûteux en énergie, a été remplacé par un chauffage/climatisation moins gourmand qui permettra une utilisation plus confortable de la salle pour les associations et l'école. Un système identique a été installé à la salle polyvalente, utilisée également en tant que restaurant scolaire.

Comme chaque année, un budget est dédié à l'entretien de la voirie. Sept élus ont effectué un tour de la commune pour repérer les zones nécessitant une réfection. Cet état des lieux, complété par les employés communaux, permettra de définir des priorités pour l'exercice 2021.

Pendant ce temps, ces mêmes employés communaux s'activent : réfection de l'accueil mairie, de la poste, de la salle du Conseil municipal. Ces travaux réalisés en utilisant les compétences de chacun permettent des économies loin d'être négligeables.

Aujourd'hui, l'ensemble de l'équipe municipale travaille sur les projets annoncés lors des élections du mois de mars : stade, aménagement du cimetière, salle polyvalente.

Le travail sur la révision du Plan local d'Urbanisme (PLU) est amorcé. Il sera obligatoirement en adéquation avec le PLUI (PLU intercommunal), et le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial, géré par le Pays de l'Ardèche méridionale). Les habitants de la commune seront informés de l'avancée des travaux.

Thierry Debard

Le projet Alimentation

L'année 2020 restera celle d'une pandémie inattendue et, à travers elle, celle d'une prise de conscience de plus en plus aigüe de notre dépendance vitale à la nature, elle-même fragilisée par nos façons de vivre.

Ce constat a amené les élus de Vinezac à réfléchir à la façon de ne pas rester spectateurs devant cet état du monde. Pourquoi ne pas élaborer un projet de développement qui prenne en compte les enjeux à venir ?

C'est dans ce but qu'une Commission Projet Alimentation a été créée, sous la coordination d'une Conseillère déléguée, Marie-Laure Westerloppe.

L'équipe municipale tient à ce que ce projet, transversal et intergénérationnel, puisse permettre aux habitants de participer et de s'impliquer dans son développement.

En effet, la concertation et la participation de la population ont été au centre des discussions de l'équipe municipale lors de l'élaboration du projet communal. Nous voulons associer les habitants à la réalisation des projets pour lesquels ils nous ont élus.

L'importance de maintenir et développer le lien avec les Vinezacoises et Vinezacois, et entre eux, nous guidera pour que la population soit associée au fonctionnement, autant que faire se peut. Information, concertation et écoute des Vinezacois vont alimenter notre réflexion. La période actuelle et la crise sanitaire ne nous ont pas encore permis de mettre en place concrètement cette vision des choses ; cependant, ce projet Alimentation faisant partie de la réflexion générale sur l'occupation des espaces publics, il a été fait appel au bureau d'étude L'atelier L, de Florine Lacroix, paysagiste à Vinezac, afin de concrétiser les actions. Florine Lacroix, spécialisée dans l'organisation d'ateliers participatifs, va commencer le travail avec les enfants de l'école. Une réflexion avec les écoliers, les enseignants et les représentants des parents va être mise en place autour des espaces extérieurs de l'école. Les petits auront des mots à mettre sur leur ressenti et leurs besoins pendant les récréations et les activités dans les trois cours (côté salle polyvalente, côté route, côté place de la mairie), ils pourront s'exprimer et appréhender leur espace. Les adultes ne seront pas pour autant ignorés puisque le besoin de fraîcheur et d'ombre pour les mois les plus chauds a déjà été évoqué.

D'autres actions pour développer le projet Alimentation, encore en réflexion, seront abordées sous l'angle participatif tout au long du mandat.

Par exemple, dans le cadre de la loi de Transition écologique, les communes seront tenues dans les prochaines années de mettre en place le compostage, un coin nature à proximité de l'école. C'est pourquoi les axes de travail de la nouvelle commission s'orientent vers l'organisation du tri des déchets organiques, l'acquisition de foncier agricole communal et la valorisation des friches, la sensibilisation au tri des déchets et à la réduction du gaspillage au restaurant scolaire, la réflexion sur une cantine scolaire municipale, la création d'espaces tests de production agricole.

Est envisagée aussi la création d'une commission extramunicipale pour la participation des habitants à ce projet Alimentation, sur le même modèle que celui de la commission actuelle Village de caractère.

Des aides de plusieurs organismes peuvent accompagner ce projet : L'Europe, à travers le projet Leader qui encourage les innovations en milieu rural, la Région, le Conseil départemental et la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas. Ces aides sont d'ordre technique et/ou financier.

Nous espérons que ce projet, transversal et qui concerne tout le monde, permettra à chacun d'entre vous de trouver du sens à l'action municipale et de vous y engager.

Marie-Laure Westerloppe
Thomas Inselin

La vie du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Vinezac a été renouvelé après les élections municipales. Il se compose de dix membres et d'André Laurent, Président de droit en tant que maire.

Membres élus :

- Mélanie Berne de Montgolfier
- Karine Ladet
- Laure Vielfaure
- Patrick Rey
- Marie-Laure Westerloppe

Membres qualifiés :

- Brigitte Moulin
- Raymonde Gebelin
- Christiane Inselin
- Lydie Barrière
- Mélanie Salel

Parmi les missions du CCAS de Vinezac, on peut citer :

- L'instruction des demandes d'aides sociales facultatives (aide financière partielle liée à des difficultés de paiement de factures ou en cas de situations difficiles ponctuelles).
- La domiciliation des personnes sans résidence stable ayant un lien avec la commune.
- Le suivi du plan canicule et, plus particulièrement dans le contexte des confinements, le suivi des personnes seules et isolées de la commune.
- Les colis et/ou repas de fin d'année des aînés de la commune.

Pour l'année 2020, il n'y a bien évidemment pas eu de repas ; il a été remplacé par des colis pour les personnes de plus de 70 ans qui l'auront souhaité, ainsi que pour toutes les personnes de plus de 85 ans. Afin de garder un peu de lien social avec nos aînés, ces colis ont été distribués par les membres du CCAS dans le respect des gestes barrière.

- Actions, manifestations, sorties à destination de publics ciblés.

En revanche, le CCAS de Vinezac n'instruit pas les demandes d'aides sociales légales : Allocation Personnalisée d'Autonomie, Revenu de Solidarité Active, Allocation aux Adultes Handicapés... C'est le département de l'Ardèche qui est compétent pour l'attribution de ces prestations.

Si vous rencontrez des difficultés ou si vous souhaitez rencontrer les membres du CCAS, adressez-vous à la mairie qui relaiera la demande. Le CCAS essaiera de vous aider ou de vous accompagner du mieux qu'il pourra, dans la mesure de ses moyens.

Le CCAS souhaite développer sa mission d'organisation d'actions, de manifestations, de sorties en direction de publics ciblés : la nouvelle équipe souhaite tester des actions pour la jeunesse, les familles, et les aînés. Malheureusement, le contexte sanitaire n'a pour l'instant pas permis leur mise en œuvre. Espérons que 2021 nous permettra d'envisager des rassemblements et que nous pourrons programmer des manifestations.

D'ailleurs, enfants, jeunes, moins jeunes, nous comptons sur vous : n'hésitez pas à nous soumettre vos idées, vos envies pour des interventions pédagogiques, de prévention, de loisirs, etc. que vous voudriez voir organiser à Vinezac.

Karine Ladet

Le mot de la Directrice de l'école

Cette année, ce sont 113 élèves qui sont accueillis à l'école primaire de Vinezac, répartis sur cinq classes. 49 élèves en maternelle et 64 en élémentaire.

Malgré des conditions de travail un peu particulières suite à la mise en place du protocole sanitaire, l'ensemble de l'équipe pédagogique essaie au maximum de rendre la situation la moins pénible possible pour les élèves. Chaque classe continue à travailler sur ses thèmes et essaie de faire avancer ses projets.



Pour la classe de PS/MS, un travail sur les quatre éléments a été commencé. Les élèves ont pu se rendre à La Ferme aux crocodiles juste avant les vacances de la Toussaint.

Pour les élèves de MS/GS, un travail sur la technologie et l'imaginaire a commencé en janvier, qui aboutira à la création d'un livre avec QR code.

Les élèves de CP/CE2 travailleront sur le recyclage, à partir des arts visuels.

Quant aux classes de CE1/CE2 et CM1/CM2, elles aborderont l'environnement et la biodiversité à travers différentes activités.

Florence Cadorne

Culture, Patrimoine et Village de caractère



Quant aux animations culturelles, les conditions sanitaires imposées par la crise du COVID n'ont pas permis la tenue d'événements publics habituels. L'exposition *Yankel intime*, organisée par les Villages de caractère, et le documentaire de Christian Tran, *Le manège de Yankel*, séance organisée par Les Amis de la bibliothèque en partenariat avec la Mairie, au château Julien, n'ont pu avoir lieu.

En ce qui concerne le Patrimoine, le dossier pour la restauration de l'église avance lentement, à la vitesse imposée par la DRAC. Une demande de subvention pour la réalisation d'une première phase a été envoyée. Elle concernait les toitures et les travaux d'urgence : édicule contenant les contrepoids de l'horloge, déchaussement de certaines pierres à la base de l'édifice, toitures en tuiles de la nef côté nord et côté sud, toitures en lauze du clocher et du chœur. Cette phase de travaux avait été estimée à 470 000 € TTC. Un courrier de la DRAC nous a informés que seuls les travaux d'urgence seraient concernés pour 2021 pour ce qui est de la subvention. Charge à la Mairie de renouveler chaque année une demande de subvention pour la tranche de travaux suivante : toitures en tuiles, puis toitures en lauze. Avec l'incertitude à chaque dossier d'obtenir ou non une subvention qui nous permette de réaliser les travaux. Nous avons cependant hâte de voir dressés les échafaudages pour les travaux de 2021.

Par ailleurs, la petite porte de l'église, très abîmée, doit être remplacée à l'identique, pour une somme de 3478€ HT. Nous avons obtenu une subvention pour travaux d'entretien de l'Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine de 1217€. La réalisation est prise en charge par l'ébénisterie vinezacoise Gleyzac.



La croix des Lauzes, qui a dû être déplacée pour les travaux de sécurisation de la départementale à l'entrée nord du village, a été restaurée et remise en place par l'entreprise Augusto. L'aménagement des ses alentours immédiats est en préparation.

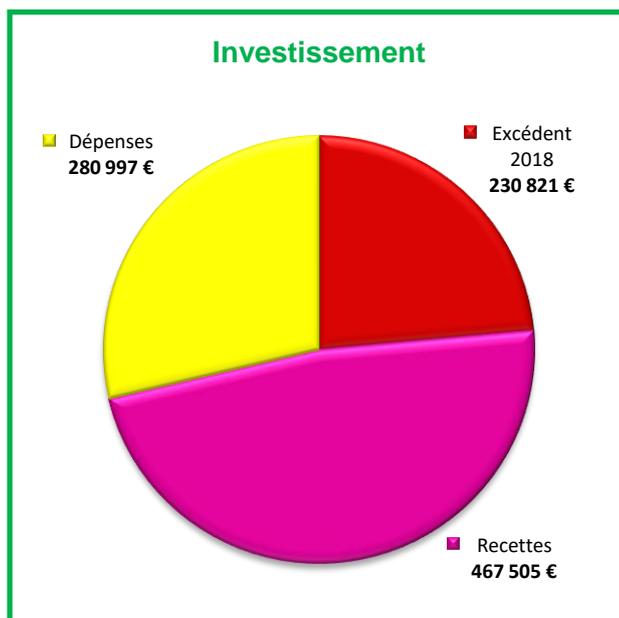
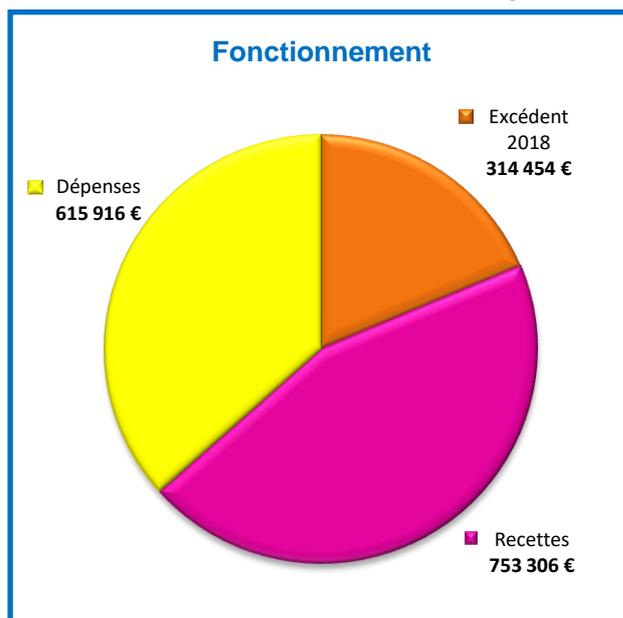
Vinezac, village de caractère, a pu bénéficier d'un don départemental pour du mobilier vélo. Sa livraison s'est étalée entre juillet et novembre 2020, ce qui explique qu'il ne soit pas encore installé. Il s'agit de sept arceaux à vélo, qui permettent le garage de quatorze vélos, et deux abris, l'un ouvert, pour cinq vélos, l'autre fermé, pour deux vélos électriques. Ces abris, en tôle ouvragée, ont été spécialement conçus pour les Villages de caractère. Ce mobilier sera installé prochainement, aux endroits que la Commission extra municipale Village de caractère avait proposé, en accord avec les élus de cette commission.

Nous espérons pouvoir reprendre les activités culturelles dès que la maîtrise de l'épidémie le permettra.

Julie Mallon

Le Budget

Compte administratif 2019



RÉSULTAT

Excédent de fonctionnement de 451 844 € réparti pour :

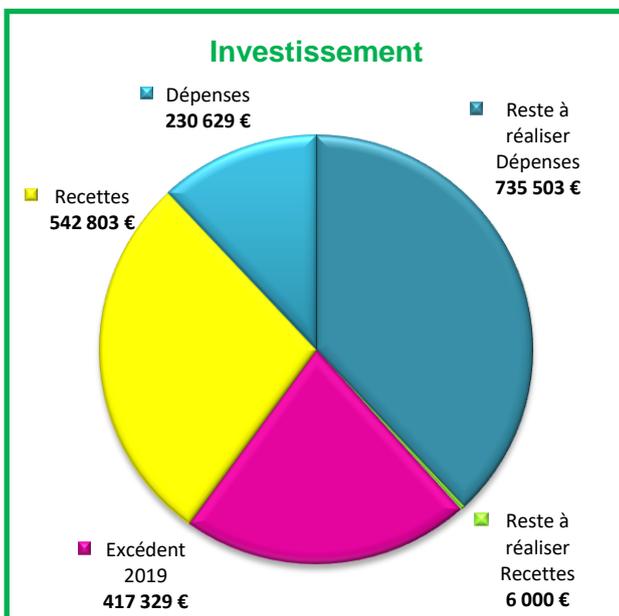
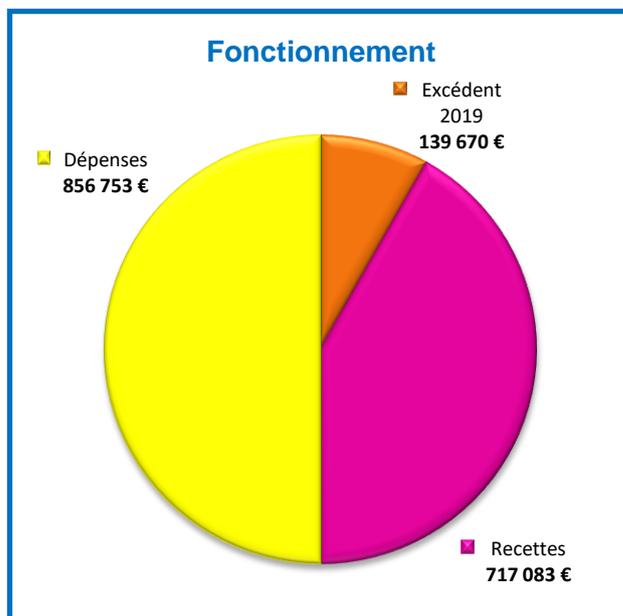
139 670 € en fonctionnement – recette au BP 2020

312 174 € en investissement – recette au BP 2020

(ce qui permet de financer les restes à réaliser avec l'excédent d'investissement de 417 329 €)

Thierry DEBARD

Budget prévisionnel 2020



VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

Taxe d'habitation / taux voté : 7,60 % - Recette : 115 444 €

Taxe foncière / taux voté : 9,62 % - Recette : 95 613 €

Taxe foncière non bâtie / taux voté : 46,14 % - Recette : 11 027 €

Vous pouvez retrouver les notes de présentation du budget sur le site internet de la commune.

Thomas INSELIN

Les Amis de la Bibliothèque

La bibliothèque de Vinezac n'a pu fonctionner normalement que jusqu'au début mars 2020, premier confinement oblige...



Nous avons accueilli le Centre de loisirs itinérant les 26 février et 4 mars et pu recevoir les scolaires jusqu'au 9 mars : dans le cadre du Printemps des Poètes, nous avons travaillé avec les CE1 et leur professeur, madame Édith Grimbert, sur le thème du courage. Les élèves se sont montrés très créatifs, adultes et élèves y ont pris beaucoup de plaisir. Le travail a pu être poursuivi en classe.

Après le confinement, nous avons remplacé les poèmes du Sentier poétique.

D'autres actions ont été annoncées mais ont dû être supprimées : conférence de Julie Mallon sur le courage, thème du Printemps des poètes, et soirée poétique en musique avec Daniel Wirtz. Nous espérons pouvoir reporter ces deux soirées.

En juin, nous avons repris les permanences, sous protocole sanitaire, jusqu'au deuxième confinement.

En septembre, nous n'avons pas été autorisées à recevoir les scolaires. Nous avons pallié ce problème en organisant des dépôts de livres à l'école. Mais cela ne remplace pas une visite à la bibliothèque et le choix de ses propres livres. Nous encourageons les parents à inscrire leurs enfants afin qu'ils puissent encore éprouver ce plaisir dès que les circonstances le permettront, et, en attendant, faire du cliquez-retirez. Nous attendons des jours meilleurs pour accueillir à nouveau les classes. Cela nous manque, à nous aussi !

En novembre, nous espérons proposer deux animations dans le cadre du mois du film documentaire, en partenariat avec la Mairie : une exposition de photos sur les œuvres de Yankel et la projection d'un film sur ce peintre, avec Christian Tran, le réalisateur. Nous avons eu le grand regret de devoir les annuler à nouveau.

En novembre toujours, second confinement oblige, nous avons mis en ligne le catalogue de la bibliothèque et mis en place le cliquez-retirez. Cela permet à tous de consulter le fonds de la bibliothèque et aux adhérent-e-s de réserver en ligne et de retirer les ouvrages le samedi entre 11 et 12 heures à l'entrée de la bibliothèque. Vous pouvez y accéder par le lien sur le site de la mairie : Vie au Village - La Bibliothèque. Ce service sera pérennisé et fera partie du fonctionnement ordinaire de la bibliothèque.

L'association projette une opération sur la vigne et le vin à Vinezac et, dans cette perspective, lance un appel à participation et témoignage à tous les Vinezacois.

Pour une exposition, nous recherchons du matériel ancien :

- le petit matériel pourrait être directement exposé.
- le plus gros serait pris en photo avec affichage des clichés dans la salle d'exposition

Nous collectons des témoignages matériels : documents, photographies, ouvrages, étiquettes anciennes, tire-bouchons, bouchons, objets publicitaires...

Pour une animation audiovisuelle, nous recueillons des témoignages sonores et visuels : films anciens sur les travaux de la vigne tout au long de l'année, la reboûle, la cave coopérative... Témoignages oraux que nous pourrions enregistrer si les personnes témoins l'acceptent ou que nous pourrions transcrire à l'écrit.

Si vous pensez pouvoir contribuer nous vous remercions de nous joindre :

- soit par mail : bibliotheque.vinezac@orange.fr
- soit par tél : 06.88.27.31.73

en pensant à bien préciser vos coordonnées. Nous vous contacterons rapidement.

Bonne année à toutes et à tous !

Martine Blondin, Présidente

Association Sports et Loisirs

L'association Sports et Loisirs a dû cesser ses activités en salle au retour des vacances de la Toussaint malgré les efforts de tous liés au protocole sanitaire.

Deux des quatre animatrices ont mis en place des séances à distance via l'application Zoom, à raison de six par semaine. Les séances regroupent les adhérent(e)s de Vinezac mais aussi de Saint-Sernin et Vogüé pour les cours de Pilates et de gym tonique, ainsi que ceux de Beaulieu, Pradon et Saint-Alban-Aurioles pour les techniques douces et le NIA.

Les séances ont lieu en direct le lundi à 18h45 pour la gym tonique, le mardi à 9h30 pour le NIA puis 10h45 pour les techniques douces, le mercredi 9h30 pour les techniques douces et 10h45 pour le NIA et le jeudi 18h30 pour le Pilates.

Les cours du mercredi sont enregistrés et transmis aux adhérentes par mail pour les faire en replay.

Les membres du bureau et les animatrices font de leur mieux afin de maintenir un minimum de lien social durant cette période compliquée. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez les codes d'accès à Zoom ou recevoir les enregistrements par mail.

Nous espérons vous retrouver en pleine forme dès que possible.

Sylvie Simon, Présidente

Vivre à Vinezac

Comme toutes les associations de Vinezac, Vivre à Vinezac a dû annuler les manifestations prévues en 2020. Nos actions de soutien à Aline Denay et à l'association Agir contre le diabète n'ont pas pu se tenir.

Dès que ce sera possible, nous proposerons des expos et surtout nous vous donnons rendez-vous le troisième week-end de septembre 2021 pour la Fête, conviviale et festive, du terroir et du patrimoine.

www.vivreavinezac.jimdo.com

Contact : vivreavinezac@orange.fr - 06.85.48.43.14.

Claire Mollier, Présidente

La Bonne Grappe

Le club des seniors de Vinezac avait commencé l'année par son assemblée générale suivie de la galette des rois ; en février les adhérents ont préparé et dégusté les crêpes pour la chandeleur.

Malheureusement le HCOVID-19 a mis fin à ces dynamiques réunions du mardi. Avec les contraintes, les incertitudes, le protocole sanitaire défini par la fédération est difficilement applicable. La prudence est plus particulièrement de mise au club des aînés ruraux ; le club reste à l'arrêt.



Aucun d'entre nous n'imaginait un jour vivre cette situation !

Se rencontrer une fois par semaine, échanger de vive voix, plaisanter, sont autant d'occasions de vivre en société. Puisse cette expérience faire comprendre l'intérêt du tissu associatif à tous ceux qui en doutent !

Reprendre quand les conditions le permettront et retrouver avec joie les adhérents du club, vive la prochaine reprise qui a tellement manqué !

Carole Barnéoud, Présidente

Vinezac Sauvegarder pour transmettre

La crise sanitaire de cette année 2020 nous a contraints à diminuer considérablement tant nos activités que nos animations.

Nos activités

Le débroussaillage des chemins communaux, le troisième samedi du mois, permet l'entretien indispensable des chemins déjà balisés. Suspendu en mars avec le confinement, le débroussaillage a repris en juin pour permettre un nettoyage succinct avant la saison estivale. Nous avons repris en septembre.

Nous renouvelons inlassablement notre appel à ceux qui savent manier la tronçonneuse, le sécateur, le râteau... Venez nous rejoindre à l'essai, sans engagement aucun.

D'autant que nous souhaitons soit créer une nouvelle portion en l'intégrant à notre sentier bleu des Gratte-Lauzes, soit créer un nouveau sentier consacré à la découverte de la vigne, sa culture et ses terroirs.

L'apéritif qui suit permet un échange d'idées.

Les visites guidées du village, en partenariat avec la Mairie, ont été poursuivies cette année durant juillet et août. Elles sont également possibles en dehors de cette période pour des groupes et sur rendez-vous.

Les animations

L'année dernière, nous avons proposé sept animations. En 2020, nous n'avons pu en réaliser qu'une seule : un concert avec l'ensemble instrumental et vocal Mezzo Voce le samedi 22 février. Nous avons rempli l'église !

Nous avons prévu de renouveler Vinezac en lumière pour la Fête des lumières le 13 ou 20 décembre avec une animation audiovisuelle gratuite en extérieur dont le thème serait les Pénitents noirs de Vinezac tandis que le village serait éclairé par des lumignons avec peut-être promenade en calèche et vin chaud. Nous reprogrammerons en 2021.

Le bénéfice de ces activités, en plus des dons, permet d'abonder le compte spécial pour financer l'aide à la restauration de l'église classée, but premier de nos statuts. Malgré tout nous réussirons tout de même en 2020 à alimenter ce compte.

Pour 2021, encore beaucoup d'incertitude à l'heure où nous écrivons ces lignes. Nous retenons tout de même ces dates :

- Samedi 6 mars : Assemblée générale avec renouvellement du CA et du Bureau.
- En mai : Fête des chemins.
- En juin : Vinezac en Musique.
- En octobre : participation à l'animation initiée par Les Amis de la bibliothèque, La vigne et le vin, et peut-être aussi une soirée théâtre avec la troupe de M. Hours (prévue à l'automne 2020).
- En décembre : Vinezac en lumière.

Tout cela est à suivre sur le site municipal... et sur le nôtre ! Consultez-le sans modération, envoyez régulièrement vos suggestions et inscrivez-vous à notre lettre d'information :

<https://www.vinezacsauvegarderpourtransmettre.fr>

Nous remercions chaleureusement ceux qui nous aident : soutien financier (adhérents, donateurs privés, commerçants, participants à nos animations), aide logistique attentive (personnel de la mairie et équipe municipale), mise à disposition de l'église (paroisse).

Nous vous souhaitons de très bonnes et très belles fêtes de fin d'année.

Odile Boissin, Présidente

Club de self défense de Vinezac

Le Club de self défense de Vinezac vous adresse à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2021 !

A l'heure où nous écrivons cet article, nous ne savons pas encore si nous aurons prochainement la possibilité de reprendre nos cours hebdomadaires. Nous espérons pouvoir ouvrir à nouveau nos portes à l'ensemble de nos adhérents. En effet, la saison sportive 2020 avait très bien commencé, avec un groupe motivé et une très bonne ambiance.

Le Club de self défense de Vinezac propose l'enseignement de la self défense à partir de deux disciplines martiales : le karaté défense training et le nihon tai jitsu. Nos apprentissages sont accessibles au plus grand nombre.

Nous proposons pour cette année sportive 2020/2021, un cours Enfant (jusqu'à 12 ans) de 17h45 à 19h15 puis un cours Ado/Adulte (à partir de 13 ans) de 19h45 à 21h15 chaque vendredi dans la salle Alain Rouvière, l'ensemble de la salle d'activité et des tatamis étant désinfectés entre les deux cours. Selon les disponibilités, nous proposons aussi un cours de préparation physique le dimanche matin suivi d'une préparation au passage de grade. Activités néanmoins soumises à la fluctuation de la situation sanitaire.

Les pratiquants sont invités à venir soit en tenue de sport (t-shirt et jogging), soit en kimono, et pratiquent pieds nus. Chaque participant (adulte et enfant) prévoit sa propre bouteille d'eau.

Depuis 2019, le club s'est doté de nouveaux tatamis pour une surface totale de 100m² ainsi que d'équipements nécessaires à un bon apprentissage des gestes et techniques.

Les deux premiers cours sont gratuits afin de vous permettre de venir découvrir notre discipline. Pour les personnes qui souhaiteraient adhérer en cours d'année, le calcul de la cotisation s'effectuera au prorata des mois restants de la saison sportive.

Lorsque la situation sanitaire l'autorise, les adhérents au Club de self défense participent toute l'année, à des stages auprès d'experts pour se perfectionner.

Nous espérons concrétiser plusieurs projets de stages organisés directement par le club à Vinezac, pour ses adhérents, mais aussi pour faire découvrir notre pratique au plus grand nombre.

<http://www.facebook.com/selfdefensevinezac>

Contact : clubdeselfdefensedevinezac@gmail.com - Jérôme RIEU : 06.49.76.18.79

Bonnes fêtes à tous,
Sportivement !



Jérôme Rieu

Etat Civil du 9 décembre 2019 au 24 décembre 2020

Décès

Pierre Allemand
décédé le 11 décembre 2019
Madeleine Sève, née Boulon
décédée le 20 décembre 2019
Michel Arlaud
décédé le 20 décembre 2019
Jérôme Rouessol
décédé le 20 janvier 2020
Didier Baude
décédé le 5 mars 2020
Jean-Marc Lopez-Panizo
décédé le 12 mars 2020
Abderrazek Sahloul
décédé le 13 mai 2020
Jeannine Richard, née Gérard
décédée le 8 juillet 2020
Raymonde Courtine, née Martin
décédée le 10 juillet 2020
Marie-Thérèse Perdriel, née Mleczak
décédée le 20 septembre 2020
Emilienne Pialat, née Gounon
décédée le 26 septembre 2020
Fernande Vidil, née Nogier
décédée le 6 novembre 2020
Denis Faure
décédée le 18 novembre 2020

Avis de naissance

Hafid Medjahdi
né le 7 décembre 2019
Owen Peronnet
né le 4 janvier 2020
Roxane Rouessol
née le 22 janvier 2019
Juliette Lafond
née le 28 janvier 2020
Lény Conti
né le 6 mars 2020
Max Walczyna
né le 15 mars 2020
Adriel Lô
né le 20 mars 2020
Léa Fontanille
née le 15 avril 2020
Naël Fontanille
né le 15 avril 2020
Victoire Desfachelle
née le 16 avril 2020
Livio Denis
né le 30 avril 2020
Anaée Luciani
née le 20 juin 2020
Marceau Belamy
né le 19 août 2020
Liam Toussaint
né le 21 août 2020
June Toussaint Reyes
née le 26 novembre 2020

Mariages

David Grangis et Haciba Lechheb, le 27 juin 2020
Anthony Vidil et Julie Fourcade, le 7 juillet 2020
Laurent Demeester et Virginie Martin, le 8 août 2020
Christophe Bachellé et Audrey Bouvier, le 22 août 2020
Joseph Chiche et Maud Rigoct, le 3 octobre 2020

Rappel

Horaires de la Mairie et de l'Agence postale communale
Du lundi au samedi : 8h30 - 11h50

VILLAGE EN POÉSIE

Les poètes nous montrent parfois, souvent, le chemin dans les périodes plus sombres de notre



« C'est quoi, une vie d'homme ? C'est le combat entre l'ombre et la lumière... C'est une lutte entre l'espoir et le désespoir, entre la lucidité et la ferveur... Je suis du côté de l'espoir, mais d'une espérance conquise, lucide, hors de toute naïveté. »

Aimé Césaire - 1913-2008

Entretien dans *Présence africaine*

Le poète espagnol José Agustín Goytisolo écrit ce poème dans les années 1970 pour sa fille Julia. Ce temps est pour l'Espagne celui de la difficile transition entre le franquisme et la démocratie. Période incertaine, en particulier pour les jeunes. Par ces mots, Goytisolo tâche d'insuffler à sa fille l'élan nécessaire pour aller de l'avant, malgré les tourments.

Que ce poème nous aide, nous aussi, dans une période incertaine, à avoir confiance en notre humanité.



Goytisolo et sa fille Julia, dédicataire du poème

Mots pour Julia

Tu ne peux retourner en arrière
Parce que la vie te pousse
Comme un hurlement interminable

Ma fille, mieux vaut vivre
Avec la joie des hommes
Que pleurer devant un mur aveugle

Tu te sentiras prise au piège
Tu te sentiras perdue ou seule
Peut-être voudras-tu ne pas être née

Moi, je sais très bien qu'on te dira
Que la vie n'a pas de sens
Que c'est une affaire de malheur

Rappelle-toi alors toujours
De ce qu'un jour j'ai écrit
En pensant à toi comme ici j'y pense

Un homme seul, une femme
Pris ainsi un par un
Sont comme de la poussière, ils ne sont rien

Mais quand je te parle à toi
Quand je t'écris ces mots
Je pense aussi à d'autres hommes

Ton destin se trouve chez les autres
ton futur est ta vie elle-même
ta dignité est celle de tous

D'autres espèrent que tu résistes
Que les aide ta joie,
Ta chanson entre leurs chansons

Rappelle-toi alors toujours
De ce qu'un jour j'ai écrit
En pensant à toi comme ici j'y pense

Ne te rends jamais, ne te retire pas
A côté du chemin, ne dis jamais
Je n'en peux plus et je reste là

La vie est belle, tu verras
Comment, malgré les tourments,
Tu auras de l'amour, tu auras des amis

D'ailleurs, on ne peut pas choisir
Et ce monde tel qu'il est
Sera tout ton héritage

Pardonne-moi, je ne sais pas te dire
Autre chose, mais, toi, comprends
Que je suis encore sur le chemin

Toujours, toujours souviens-toi
De ce qu'un jour j'ai écrit
En pensant à toi
En pensant à toi comme ici j'y pense

Palabras para Julia – 1979

José Agustín Goytisolo – 1928-1999

Un nouveau service pour le restaurant scolaire

La commune de Vinezac est passée au numérique pour le règlement des frais de repas. Ce service est assuré par l'entreprise Numérian (anciennement Inforoutes de l'Ardèche). Un portail Famille/Périscolaire a été mis en place pour permettre aux parents d'enfants scolarisés à l'école de Vinezac d'effectuer certaines démarches en ligne : après avoir reçu de Numérian leur code personnel, les parents pourront ainsi faire des réservations aux activités cantine et garderie, payer les factures en ligne, consulter les historiques, s'informer sur l'actualité périscolaire.

Chaque famille a été informée en décembre de ce changement, qui a commencé dès la rentrée de janvier. Cette dématérialisation du service soulagera autant les parents que les employées de mairie.

Téléservice urbanisme

Le ministère de la Transition écologique a mis en ligne un dispositif d'Assistance pour votre Demande d'Autorisation d'Urbanisme

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

Les particuliers comme les professionnels auront ainsi la possibilité de constituer sur internet un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...).

Le service leur permettra, en fonction des travaux envisagés, d'être guidés pour le choix du formulaire à compléter et pour la constitution des différentes pièces nécessaires au dossier.

Le lien vers une carte interactive permettra de sélectionner la parcelle concernée par le projet. Une fois finalisé, il ne restera plus qu'à récupérer et imprimer son dossier complété pour le déposer en mairie.

Vinezac, commune du PNR

Vinezac est une commune du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. Si vous êtes intéressés par l'actualité du Parc, vous pouvez découvrir sur le site municipal de Vinezac le dernier bulletin bilan des actions menées. Vous pouvez aussi retrouver l'actualité du Parc et découvrir les photos des Monts d'Ardèche réalisées par les chargés de mission sur le compte Instagram : [parc_monts_ardeche](#)

Dans les nouveautés, la découverte de plus de trois cents traces de dinosaures sur le géosite UNESCO, la grotte de cristal, nouvelle œuvre d'art en création sur le parcours artistique du Partage des eaux vers Saint-Laurent-les-Bains, la restauration des tourbières de La Rochette au pied du Mézenc avec des plates-formes d'observation de la faune et la flore de cette zone humide protégée, une application randonnée à télécharger gratuitement pour découvrir de nouveaux sentiers ou vous lancer dans l'itinérance (Route des dragonnades, Dolce Via, ligne du Partage des eaux...).

Le PNR est aussi à votre écoute pour vos projets d'urbanisme avec le mémento Urbanisme et transition, guide pour favoriser un urbanisme de qualité qui intègre les enjeux climatiques, environnementaux, économiques, énergétiques, sociaux et patrimoniaux.

